

## « *La bravade* » de Jean Aicard

« Saint-Tropez, à l'entrée de l'admirable golfe nommée jadis golfe Grimaud, est la capitale de ce petit royaume sarrasin dont presque tous les villages, bâtis au sommets des pics qui les mettaient à l'abri des attaques, sont encore pleins de maisons mauresques avec leurs arcades, leurs étroites fenêtres et leurs cours intérieures où ont poussé de hauts palmiers qui dépassent à présent les toits. » (Guy de Maupassant, *Sur l'eau*)

### Introduction

De la trilogie de Maurin des Maures, la véritable *bravade* de Jean Aicard a été celle de représenter dans ces romans un univers qui lui était familier : celui de la Provence. Une Provence peinte dans ses moindres détails.

C'est pourquoi, il n'est pas étonnant d'apercevoir dans ses récits de références à des us et des coutumes typiquement méditerranéennes. Le fait d'intégrer dans *l'Illustre Maurin* la description d'un événement hautement symbolique dans le Midi telle que la « bravade » de Saint-Tropez est significatif dans un ouvrage où les personnages font partie intégrante de l'histoire.

Le but de cet article est donc celui d'analyser le choix aicardien de la manifestation de la « bravade » en termes à la fois historiques et romanesques.

### I Une tradition ancestrale

Considérée comme un véritable appel de la race d'après un document relatant *l'historique de la bravade* conservé aux archives municipales de la ville, il s'agit d'une manifestation typiquement locale qui a lieu chaque année au mois de mai pour rendre hommage aux événements qui marquèrent l'histoire de Saint-Tropez :

« Pendant de nombreuses années, les pirates écumèrent les côtes méditerranéennes. Il devient nécessaire d'avoir un chef de guerre et, en 1558, le Conseil de la Communauté décida de désigner sous le nom de CAPITAINE DE LA VILLE, le chef de la milice locale, chargé de recruter et commander, les hommes nécessaires à la défense de la Cité. Depuis 1558, chaque lundi de Pâques, le Conseil municipal procède à l'élection d'un Capitaine de la ville.

Pendant plus d'un siècle, les Capitaines de la Ville et leur milice tropézienne assurèrent la défense locale et s'opposèrent victorieusement aux nombreuses attaques venues aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur. Les pouvoirs qui leurs étaient reconnus dans la ville de Saint-Tropez furent confirmés par les lettres patentes de tous les Rois de France jusqu'à Louis XIV.

Sous le régime de celui-ci, la milice locale fit place à une garnison royale installée à la Citadelle. Mais en cessant de faire usage de leurs armes pour la défense de leur Cité, les tropéziens les conservèrent pour honorer leur Saint Patron.

Le Capitaine de Ville continua à se mettre à la tête de la Bravade, grande fête patronale du 17 mai et les habitants ne furent que plus zélés à reprendre ce jour là, le costume et les armes qu'ils avaient jusqu'alors portés.

Depuis, la ville de Saint-Tropez, voit chaque année ses habitants en armes revêtir leurs uniformes de soldats et marins, et faire retentir leurs tromblons et fusils en l'honneur du Saint, comme à l'époque où ils allaient au combat, ou à celle, où, en pareil jour de fête, ils protégeaient d'attaques éventuelles, la procession se rendant à la Chapelle de Saint-Tropez située hors les murs. »<sup>1</sup>

Dans les propos d'Aicard la bravade fit l'objet d'un véritable récit historique que le romancier intègre tout naturellement dans sa narration à plusieurs reprises tel un authentique tropézien :

« Les sieurs consuls ont remontré au conseil que la communauté et les habitants de Saint-Tropez ont sujet de remercier le souverain Dieu de la grâce et faveur qu'il nous fit, le quinzième jour du mois de juin dernier au matin, de nous avoir donné la force de nous défendre de l'attaque que nous firent vingt et une galère d'Espagne qui nous combattirent environ trois heures ; sur quoi requis le conseil de vouloir délibérer qu'à l'avenir ce jour-là on fera fête à la ville et se fera procession générale en actions de grâces.

Lequel conseil, d'un commun accord, a délibéré que M. le prieur Antiboul sera prié, s'il lui plaît, en considération de la grâce et faveur que le souverain Dieu nous fit, le dit jour quinze juin dernier, de nous avoir préservé de l'attaque des Espagnols, de vouloir faire, quand bon lui semblera, une procession générale à Saint-Tropez notre patron et qu'à l'avenir toutes les années et le quinzième jour de juin, jour de la dite attaque, serait faite une procession générale en action de grâces. »<sup>2</sup>

## II La bravade de l'*Illustre Maurin*

Dans *l'Illustre Maurin*, le jeune braconnier semble ressentir le poids de sa charge alors qu'il participe à des représentations publiques en qualité de *bravadeur* :

« Maurin devait, cette année-là, le jour de la fête patronale de sa ville natale, Saint-Tropez, 15 juin, figurer dans les processions traditionnelles en qualité de *bravadeur*.

---

<sup>1</sup> *Historique de la Bravade*, Archives municipales de la ville de Saint-Tropez, Saint-Tropez.

<sup>2</sup> Jean Aicard, *L'Illustre Maurin*, Phébus, 1997, p.187.

Les bravadeurs de Saint-Tropez portent les uns le costume des mousquetaires, les autres le costume des dragons de Louis XIV.

Telle est la solennité de cette fête, elle a un caractère national, traditionnaliste, tellement vénérable et sacré que le républicain Maurin n'avait jamais pensé qu'on pût renoncer à l'honneur et au plaisir de faire partie de la bravade. »<sup>3</sup>

Considérée parmi les plus anciennes traditions de la ville, la bravade a un triple symbole : religieux, militaire et civique. La bravade procédait d'une vieille coutume d'autrefois, la procession du saint Patron local qui était accompagné d'un cortège armé aux rituels magiques exprimés par des saluts solennels, des jeux de drapeaux et des salves de mousqueterie.

Au XIXe siècle, la bravade s'est transformée en une manifestation plus populaire réunissant la population de Saint-Tropez, la patrie de Maurin, le 15 juin le jour de la fête patronal comme le précise l'auteur dans une délibération municipale faisant partie des documents authentiques et officiels :

« Au nom de Dieu soit-il. L'an mil six cent trente-sept et le cinquième jour de juillet, dans la maison de la ville, par devant Me Honoré Marquès, lieutenant juge du dit lieu, s'est rassemblé le conseil vieux et nouveau, à la manière accoutumée, à son de cloche, voix de trompette et cri public, pour délibérer aux urgentes affaires de la communauté (...).

Les sieurs consuls ont remontré au conseil que la communauté et les habitants de Saint-Tropez ont sujet de remercier le souverain Dieu de la grâce et faveur qui nous fit, le quinzième jour du mois de juin au matin, de nous avoir donné la force de nous défendre de l'attaque que nous firent vingt et une galères d'Espagne qui nous combattirent environ trois heures ; sur quoi, requis le conseil de vouloir délibérer qu'à l'avenir ce jour-là on fera fête à la ville et se fera procession générale en action de grâces. »<sup>4</sup>

L'origine de la *bravade* remonte à l'époque où les habitants de Saint-Tropez allaient *braver* les Grecs et les Sarrasins qui menaçaient la ville. Les *bravadeurs* étaient donc commandés par le Capitaine de ville, chef de la milice locale nommé pour un an et chargé d'une garde permanente, dont la charge fut instituée le 24 juin 1558 par le Conseil municipal.

Le *corps de Bravade* est constitué ensuite par les Mousquetaires, escorte du Capitaine de la ville et par les Maurins qui sont une compagnie volante, les Gardes du buste du Saint, dits gardes-saints. Il y a ensuite l'Etat Major composé par le Capitaine de ville, de son Major, du porte enseigne suivi par trois petites cantinières. Tout cela animé par la musique des clairons, des tambours, des fifres.

Indiscutable le rôle public de Maurin en tant que *bravadeur* lors du défilé dont les étapes saillantes sont décrites par Aicard dans son roman à partir du *Guide de la Bravade* :

« Le *corps* nouvellement constitués passent toujours après les mousquetaires qui sont les gardes du capitaine de ville.

---

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid*, p.193.

Le défilé passe devant le maire et va s'arrêter au bas de la place, où chaque corps de bravade prend sa position. Le capitaine de ville, son état-major à gauche, occupe le milieu de la place, ayant à droite la rue Blanche.

Ainsi fixés, le major se détache, vient aviser le clergé que tout le corps de bravade est réuni, prêt à recevoir la bénédiction des armes, et il revient à son poste.

Le clergé, croix en tête, escorte de gardes-saint, se rend sur la place par la rue de l'Horloge. A son apparition, le major fait porter et présenter les armes. Il accompagne le célébrant pendant tout le temps de la cérémonie. »<sup>5</sup>

Tandis que le poète varois fait retentir dans, *L'Illustre Maurin*, roman consacré à l'un de plus illustres des citoyens des côtes tropéziennes, Maurin des Maures, la voix des bravades :

« *Et là-bas les montagnes des Maures, patrie de Maurin*, se haussent sur leur base le plus qu'elles peuvent, regardant Saint-Tropez par-dessus le Golfe de Grimaud ; et La Garde-Freinet s'émeut, et tous les nids d'aigles, où si longtemps nichèrent les sarrasins vainqueurs, reconnaissent dans la grande voix des *bravades*, qui domine le ronflement des vagues et du mistral, la voix même de leur passé, l'évocation de leur histoire, quelque chose comme un *appel de race* montant du fond des siècles, batailles forcenées, mêlées retentissantes, fêtes de victoire, joie et terreur, gloires et fumée parfaitement inutiles ! »<sup>6</sup>

Des références plus précises sur le déroulement de la fête patronale sont présentes dans l'ouvrage de Gabrielle Sentis, *Saint-Tropez cité corsaire*. Significative la grande messe du dernier jour où les bravadeurs portent le sabre pour piquer les bouquets bénits tout en chantant le cantique provençal :

« Sant troupes à toun entour. Sian eici tout plein d'ardour... D'aquelo bello countrado. Eres tu lou proutectour. Quand vengué la mau-parado. Siès esta soun défensour... »  
[Saint-Tropez on est ici autour de toi pleins d'adeur. Tu es le protecteur de cette belle contrée. Tu fus son protecteur quand elle fut en péril.]<sup>7</sup>

## Conclusion

La peinture aicardienne de la bravade est la représentation littéraire d'une réalité historique que les peintres de l'époque ont à leur tour immortalisée dans leurs toiles. La bravade vue par les peintres se transforma ainsi en une expérience singulière :

« Ce fut au printemps 1905, une vaillante petite colonie de peintres peignant et devisant en ce pays enchanté : Signac, Cross, Manguin, Camoin, Marquet ; (...). Ils assistèrent à la Bravade en compagnie des Signac. »<sup>8</sup>

Comme l'atteste cette première lettre de Signac à Cross qui permet de situer l'arrivée du premier à Saint-Tropez entre le 6 et le 10 mai 1892 : « Nous voilà installés à Saint-Tropez (...) Il y a mercredi une fête, la Bravade, caractéristique, dit-on. »<sup>9</sup>

---

<sup>5</sup> *Ibid*, p.196.

<sup>6</sup> Jean Aicard, *Illustre Maurin*, op. cit., p.199.

<sup>7</sup> Gabrielle Sentis, *Saint-Tropez cité corsaire*, Imprimerie Guirimand, 1980, p.75.

<sup>8</sup> Marina Ferretti Bocquillon, « Matisse et le néo-impersonnisme », *Extirper tout ce que la division du ton avait dans la peau*, dans *Henri Matisse. Emerveillement pour le Sud*, Néo Typo, 2004, p.37-8.

Une manifestation représentée uniquement par l'un d'entre eux, cependant, Charles Camoin comme le précise l'un des auteurs du catalogue d'exposition intitulé *Le Saint-Tropez d'Auguste Pégurier, 1856-1936*. En effet, la toile du peintre qui représente *La Procession*, peinte à partir de l'Hôtel Sube, n'est pas celle de la bravade mais celle de la Fête-Dieu. Chacune de ses toiles raconte ainsi le Saint-Tropez des traditions ancestrales.

## Bibliographie

*Historique de la Bravade*, Archives municipales de la ville de Saint-Tropez, Saint-Tropez.

Aicard (Jean), *L'Illustre Maurin*, Paris, éd. Phébus, 1997.

Cachin, « L'arrivée de Signac à Saint-Tropez », *Signac et Saint-Tropez 1892-1913*, Musée de l'Annonciade, Saint-Tropez, 20 juin-6 octobre, 1991, Musée de l'Annonciade, 1992.

Ferretti Bocquillon (Marina), « Matisse et le néo-impressionnisme », *Extirper tout ce que la division du ton avait dans la peau*, dans *Henri Matisse. Émerveillement pour le Sud*, Néo Typo, 2004.

Sentis (Gabrielle), *Saint-Tropez cité corsaire*, Imprimerie Guirimand, Grenoble, 1980.

---

9 Cachin, « L'arrivée de Signac à Saint-Tropez », *Signac et Saint-Tropez 1892-1913*, Musée de l'Annonciade, Saint-Tropez, 20 juin-6 octobre, 1991, Musée de l'Annonciade, 1992, p.15.